

Vers une société post-industrielle ?

Les politiques de remise au travail ne contribuent à la création du lien social que lorsqu'elles s'insèrent dans une redéfinition de la place du travail, tant du point de vue des attentes des acteurs que du point de vue social; le travail n'est pas la seule voie permettant l'insertion dans la société.

PAR EMMANUEL BELIN

«Poser la question de la pertinence du plein-emploi ? Erreur monumentale !». Ce commentaire, entendu à plusieurs reprises lors des discussions préparatoires au colloque *Quand les crises durent*, est intéressant à plus d'un titre. D'abord, parce qu'il indique que la crise économique et sociale est aussi une crise de la pensée : si poser une question peut être une erreur, cela signifie qu'il existe des tabous, des thématiques sacrées, des zones obscures de la réflexion. Ensuite, logiquement par rapport à ce qui précède, parce qu'elle repose sur une sorte de fétichisme du langage dont on trouve les traces un peu partout, comme si parler, c'était déjà agir, c'était déjà mettre en péril l'ordre péniblement établi. Enfin, parce que dire cela, c'est se placer dans la position de celui qui sait ce dont il est pertinent de parler, c'est-à-dire se situer d'emblée dans l'universel. Avant de poser malgré tout cette «question indécente», il nous paraît intéressant de regarder d'un peu plus près ce qui se joue dans un climat si chargé émotionnellement.

CRISE DE LA PENSÉE ?

Lorsque des personnes «payées pour réfléchir» se penchent sur le thème du sens du travail, les arguments qu'elles échangent masquent souvent, nous semble-t-il, des sentiments de trois types : culpabilité, responsabilité et connivence.

Le sentiment de culpabilité, c'est celui que peuvent éprouver des intellectuels à n'être pas dans la situation de ceux dont et avec qui ils parlent. Réfléchir sereinement à la souffrance d'autrui apparaît, dans un tel contex-

te, inopportun, voire indécent ; plus largement, cette absence de légitimité d'un discours spécifiquement analytique nous paraît faire le jeu d'un anti-intellectualisme agressif, dans un contexte que beaucoup d'actants politiques et sociaux interprètent comme une situation d'urgence appelant à une logique de la *frénésie*. La fréquence des arguments *ad hominem* auxquels il nous a été imposé de faire face lors des débats préparatoires au colloque («vous ne poseriez pas cette question si vous étiez chômeurs vous-mêmes»), est un indicateur de cette abdication de l'autonomie face à la nécessité.

Le sentiment de responsabilité est le second aspect caractéristique des discussions auxquelles a donné lieu cette question : la poser, c'est apporter de l'eau au moulin des partisans de politiques de droite qui se soucient plus de la rigueur budgétaire ou de la compétitivité que de l'emploi. Cette curieuse autocensure nous paraît liée à la transformation du savoir universitaire en compétence d'expertise, notamment dans le champ économique. Cette culture de l'expertise fait du discours universitaire un *discours public*, soit parce qu'il se traduit immédiatement en politiques dotées d'effets irréversibles, soit parce que, se présentant comme une réponse dotée de la légitimité de la recherche scientifique, il peut être utilisé dans le débat public comme argument d'autorité. Or, la pensée scientifique n'est pas une pensée publique au sens politique du terme. Elle est plutôt, nous semble-t-il, un échange privé où se chargent en rationalité les points de vue divers qui émergent dans le débat social, où s'argumentent des positions de manière à rendre plus perceptibles des choix de société. Sans nier l'opportunité d'une épistémologie de l'expertise, on peut regretter que cette absence de limitation du pouvoir des mots des scientifiques les conduise à un fétichisme du langage qui les empêche de poser les questions autrement que dans les termes consacrés.

Enfin, la connivence dont nous parlons renvoie au fait que les instruments méthodologiques, les segmentations disciplinaires du savoir universitaire sont adaptées à une manière de poser le débat social. Il n'est pas de l'intérêt des chercheurs en sciences sociales de modifier les modes d'appréhension du réel qu'impliquerait une prise en compte d'autres aspects de la réalité que ceux liés à la quantification. Il est frappant de constater que, pour devenir un «problème» économique ou scientifique, un phénomène de société doit impérativement pouvoir donner lieu à une expression *chiffrée*, le plus souvent en argent. Or, lorsqu'on parle d'emploi, n'y a-t-il pas fort à parier que l'important se situe bien au-delà des tableaux de pourcentages ? Refuser de poser la question du plein-emploi, c'est affirmer que ce qui se trouve hors de la sphère de la politique économique ne doit pas être réfléchi, qu'il est de l'ordre de l'évidence inquestionnable.

ATTENTION : ORNIÈRES !

Tous les instruments de compréhension de la réalité sociale dont nous disposons se sont forgés au cours de la modernité ; le problème central de cette période, c'était la lutte collective contre la rareté des ressources naturelles. Or, qu'observons-nous aujourd'hui ? Un phénomène de *rareté de la rareté*

tel que des sommes considérables sont investies pour créer du manque, du besoin, de la demande. Parallèlement, le suicide est la seconde cause de mortalité chez les jeunes (voire la première si on tient compte du fait que de nombreux accidents de la route sont le résultat de conduites suicidaires déguisées), et de nombreux citoyens souffrent de stress, de dépression, de fatigue. Certes, les problèmes de rareté matérielle existent encore, mais *ils ne détiennent plus le monopole du malheur*. Souvent, d'ailleurs, des problèmes présentés sous la notion économique de pauvreté ne sont, en réalité, que la pointe d'un iceberg socio-culturel. Il semble plus raisonnable de postuler que les sociétés contemporaines ont aujourd'hui à faire face à un nouveau type de rareté, qu'on pourrait appeler la *rareté symbolique*, et qui n'est plus à comprendre comme une simple traduction sur le plan moral de la paupérisation. L'inégalité des conditions face à cette rareté, dans une telle optique, devient le problème central ; il est dès lors absurde d'en aborder l'étude par le biais de l'ancienne rareté à laquelle elle n'est que partiellement corrélée.

Or, si on observe le mode de fonctionnement de la vie politique ainsi que les centres d'intérêts de la «pensée noble», on s'aperçoit que les problèmes «sérieux» sont souvent abordés avant tout comme problèmes économiques. Les débats sur l'euthanasie, l'individualisme ou le service militaire sont, pour durcir le trait, des «récréations», ou des «querelles» qui empêchent de s'attaquer aux vrais problèmes (les équilibres budgétaires, la compétitivité des entreprises,...). Ainsi laissées en pâture aux médias qui les traitent comme des divertissements, ces questions refoulées par le débat public renforcent l'impression d'isolement de l'individu face au système, l'impression de ne pas parler la même langue que ceux qui décident de leur sort. Cet isolement se manifeste dans ce que nous pourrions appeler le «paradoxe de la citoyenneté» : d'un côté, on s'en prend à l'irresponsabilité de citoyens dépolitisés, refusant de participer à la vie politique de leur pays, mais en même temps, la centralité d'une économie ingouvernable du fait de la mondialisation des marchés conduit les dirigeants à présenter leurs décisions comme dictées par la nécessité. Dans un tel contexte, la souveraineté populaire s'apparente étrangement à celle de ce roi, dans le *Petit Prince*, qui commandait au soleil de se lever le matin et de se coucher le soir. Comment s'étonner, dès lors, de l'engouement de ceux que ce rythme n'arrange pas pour la rhétorique d'extrémistes qui leur promettent la lune ?

Car c'est bien là l'effet-retour du fétichisme du langage dans lequel verse la crise de la pensée : si les questions essentielles ne sont pas posées dans les cénacles universitaires, cela ne les empêchera pas de naître dans la société civile et de faire irruption, tôt ou tard, dans les débats parlementaires, d'autant plus crûment et maladroitement qu'elles n'auront pas été préalablement retravaillées par des structures de médiation tant intellectuelle qu'institutionnelle.

ERREUR MONUMENTALE ?

Plusieurs considérations plaident en faveur d'une réactivation du débat, sinon forcément politique, au moins social et intellectuel, autour de la question de la pertinence de l'objectif de plein-emploi. Ces réflexions tournent toutes autour de la question de la place du travail dans la société post-industrielle. On peut, provisoirement, cataloguer quatre entrées dans la problématique : sociétale, individuelle, politique et éthique.

Du point de vue sociétal, la question qui se pose est celle de la forme que prendra, dans cette société post-industrielle, la sacro-sainte relation contribution-rétribution. Les deux termes de cette relation sont en effet étroitement liés à ce que la société considère comme la rareté cruciale. Si le problème social majeur est celui de la rareté des ressources matérielles, la participation au monde du travail sera reconnue comme contribution, et seront récompensés ceux qui peuvent prendre part à cette activité. Si le problème majeur glisse vers la «rareté de la rareté», consommer devient un vecteur de reconnaissance, et s'en abstenir conduit à la stigmatisation — les deux systèmes étant superposables dans la mesure où la consommation requiert de l'argent, qui n'est obtenu que par participation à la première sphère. Par contre, quand une société affronte une crise identitaire, un effondrement des repères de sens, quand la résurgence du fascisme (*hard* et surtout *soft*) déborde de toutes parts celle de la pauvreté, quelle forme de contribution choisira-t-on de reconnaître comme utile, et comment la rétribuera-t-on sans la dénaturer ?

Du point de vue individuel, ce qui fait problème, c'est évidemment la question du sens du travail pour les gens. Longtemps, on a limité ce sens à deux aspects : la rémunération et le sentiment de participation à la vie sociale ; dans la mesure où la rémunération était synonyme de reconnaissance sociale, on en est arrivés à une réduction du concept de travail à la notion d'activité rémunérée. Or, les arguments des partisans d'une politique de plein-emploi tournent autour de deux constatations : le rôle central du travail dans la dignité humaine et son caractère crucial dans la socialisation permanente de l'individu. Cette manière de poser la question implique de repenser ce qu'on entend par «travail» : il y a fort à parier, en effet, que certaines politiques de plein-emploi conduisent à la promotion de formes de travail non conformes à ces deux finalités.

D'un point de vue politique, il semble qu'un débat sur le sens du travail soit particulièrement opportun lorsqu'on se décide à opter pour une politique de redistribution du temps de travail, comme cela semble être le cas. En effet, il semble approprié d'offrir à ceux qui sacrifient une partie de leurs revenus pour bénéficier d'un temps de loisir plus long autre chose que de nouvelles formes de consommation marchande. La secondarisation du travail dans la société conduit nécessairement à ce que soient posées à nouveau les questions des critères de reconnaissance et des modèles culturels de notre société.

Enfin, on peut aussi s'interroger, sur le plan éthique, quant à la pertinence d'une centration exclusive sur une seule forme de participation devant

laquelle, de fait, tous ne sont pas égaux. Cette centration confine les personnes dotées de compétences valorisables hors du marché du travail dans des rôles subalternes, secondaires, voire d'exclusion. Promouvoir une politique de plein-emploi, c'est implicitement affirmer la centralité du travail dans la reconnaissance sociale, et ôter à ces personnes l'occasion de se réaliser autrement que comme assistées ou marginales. Qu'on le veuille ou non, les orientations politiques d'une société sont aussi des repérages normatifs qui entretiennent des rapports de réciprocité avec les mœurs et les représentations.

QUELQUES PISTES DE BROUSSE

Pour ces diverses raisons, une remise en question des politiques de plein-emploi ne nous est pas apparue impertinente. Remise en question, et non remise en cause : loin de condamner les leitmotivs concernant la « priorité à l'emploi », pour proposer un programme alternatif, nous prétendions seulement soulever des questions à partir de ces politiques, afin d'explorer les implicites corrigibles qui s'y nichent.

Si on définit le plein-emploi comme la situation où toute personne désireuse de travailler peut obtenir l'emploi qu'elle cherche, il semble à première vue qu'aucune objection raisonnable ne puisse entraver la poursuite de cet objectif. Pourtant, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que cette définition « de bon sens » est à la fois floue et insuffisante. Floue, parce qu'elle n'élucide pas la question de ce qu'est « un emploi ». Le caractère flou de la définition apparaît surtout lorsqu'on se penche sur les politiques de plein-emploi fondées sur la redistribution du temps de travail : en effet, travailler quatre, trois, deux jours par semaine, est-ce encore « avoir un emploi » ? Manifestement, cette binarisation ne tient pas compte de la réelle signification, tant individuelle que sociale du travail. De plus, cette définition est insuffisante dans le sens où elle est individualiste. En effet, s'il paraît normal sur le plan individuel de n'offrir du travail qu'aux personnes qui désirent s'investir dans ce type de contribution, cette solution est en contradiction avec un des arguments qui justifient la centration sur cette variable : la fonction de ligature sociale, d'intégration du travail. Autrement dit, cette définition du plein-emploi est incompatible avec l'affirmation selon laquelle il serait un moyen d'éviter la rupture du lien social.

À cette optique de redistribution du temps de travail s'oppose traditionnellement une vision en termes de visibilisation d'une demande larvée — on pensera, notamment, à la formule des Agences locales pour l'emploi, mais surtout à celle des chèques-services. Nous ne reprendrons pas ici les arguments connus en termes de « nouvelle servilité » ; ces arguments, s'ils mettent en évidence l'absurdité d'un système qui remplace l'exclusion sociale par l'exploitation, tendent en effet parfois à reprendre sans distance critique la hiérarchie consacrée des travaux « nobles » ou « ignobles ». Cependant, si on admet que le plein-emploi est un objectif prioritaire surtout pour ses vertus intégratrices, de telles politiques comportent le risque de sacrifier les finalités pour rassembler les moyens de les atteindre. La simple existence de

ce risque justifie qu'on s'interroge plus en profondeur sur ce qui se cache derrière l'offre de travail (c'est-à-dire la volonté d'une personne de fournir ses services à un employeur). Or, justement, cette question est éludée par l'approche économique classique : celle-ci, en effet, considère que la question de la formation des préférences n'est pas de son ressort. Méthodologiquement légitime, cette décision de prendre l'offre et la demande comme des données de départ, sans étudier les motivations profondes qui poussent l'agent à offrir ou à demander, devient dangereuse dès lors qu'on prétend intervenir dans l'élaboration de politiques telle celle du plein-emploi. Se contenter de donner aux gens ce qu'ils demandent, en effet, c'est souvent les empêcher d'exprimer la réelle signification de cette demande, et c'est même parfois aller à l'encontre des attentes profondes que cette demande manifestait.

LE SENS DU TRAVAIL

Cette question du sens que prend, pour des personnes en marge du marché de l'emploi, leur volonté de s'insérer dans le monde professionnel fait l'objet d'une recherche qualitative, menée depuis trois ans par une équipe de sociologues. Il y apparaît que cette motivation s'articule autour de deux axes, qu'ils ont appelés axe de la médiation et axe de l'actualisation. Sur le premier axe, ce qui importe à la personne, ce sont les possibilités qu'offre le travail d'accéder à d'autres sphères, grâce à des médiums comme la rémunération, mais aussi l'acquisition d'un certain statut ou d'une « sérénité » bénéfique à l'ambiance familiale, par exemple. Le travail est instrumentalisé, il ne prend pas sens en soi. Sur l'autre axe, celui de l'actualisation, le travail est considéré comme un lieu de sens *en soi*, par exemple parce qu'il permet d'établir des relations agréables, parce qu'il consiste en des activités plaisantes ou encore parce qu'il donne l'impression d'être utile à quelque chose. Certaines des personnes interrogées accordent plus d'importance au premier axe, d'autres au second, mais il apparaît toujours que les figures où les deux dimensions s'opposent radicalement sont hautement instables, difficiles à vivre pour la personne. De ce constat, il découle une évidence troublante : l'activité professionnelle, si elle est souvent un élément positif du point de vue des projets de vie de l'individu et de sa participation à la société, peut aussi être un facteur d'exclusion et de mal-être profond.

Ainsi, par exemple, si une personne attend d'un travail qu'il lui donne l'impression d'être utile à la société, de ne pas être une « assistée », comme c'est très souvent le cas, que signifient les politiques de lutte contre le chômage par création d'emploi, sinon le confinement dans des nouvelles formes d'assistance ? Si, comme c'est le cas dans le système des chèques-services, l'employeur est un privé pratiquement *forcé* d'engager une personne exclue, peut-on compter sur lui pour renvoyer à celle-ci l'image d'une personne utile à la société ou à lui-même ? Les entreprises d'apprentissage professionnel et d'insertion sociale, dans un tel contexte, ne risquent-elles pas, dans une certaine mesure, d'apparaître comme des solutions « de dinette » ? Les plans d'accompagnement des chômeurs et la culture de l'assistance sociale qui définit l'insertion presque exclusivement en termes d'activité professionnelle, ne conduisent-ils pas, dans de nombreux cas, à l'abandon d'autres formes prati-

cables de participation à la société ? Certes, toutes ces initiatives ont leur pertinence et leur efficacité, mais elles ne doivent pas masquer ce qui, dans le long terme, apparaît comme une évidence : le caractère indispensable d'une redéfinition sur le plan socio-culturel de la place du travail dans une société, non seulement post-industrielle, mais peut-être aussi post-industrieuse...

TRAVAIL ET LIEN SOCIAL

Ce qui est plausible pour les formes précarisées de participation à la production pourrait l'être plus encore lorsqu'on s'intéresse aux activités qui ne se situent pas à la marge mais au centre de l'organisation sociale. Ici, la remise en question de l'acceptabilité d'un amalgame conceptuel entre insertion professionnelle et lien social porte avant tout sur les mutations des modèles de travail. De ce point de vue, les hésitations ou les réticences du mouvement syndical face à l'évolution en cours nous paraissent indicatives : que ce soit concernant la redistribution du temps de travail, le télétravail ou le management participatif, celui-ci manifeste à des degrés divers une méfiance qu'il justifie par des considérations en termes de risques de démobilisation, de fragmentation de l'offre de travail face à une demande toujours plus intégrée. Le point commun entre ces trois tendances est précisément, en effet, la remise en cause de l'équivalence entre travail et lien social. Comme nous l'avons déjà vu, la diminution du temps de travail, en diminuant l'emprise de l'entreprise sur la vie du travailleur, peut conduire à des situations d'hétéronomie dès lors qu'une reconsidération de la notion de «loisirs» n'est pas opérée. En effet, la logique de la sphère marchande implique que ces loisirs soient affectés dans une proportion importante à la consommation des biens produits ; il est tentant, de ce point de vue, de présenter aux entreprises une politique de diminution du temps de travail comme la possibilité d'une relance de la demande dans les branches liées aux services de loisirs, c'est-à-dire dans les domaines où, précisément, la production est la plus *labour-intensive*, la plus créatrice d'emplois. Dans le cas particulier de la Belgique, la diminution de revenus entraînée par la diminution du temps de travail pourrait être, éventuellement, compensée par une augmentation de la propension à consommer liée justement à cette réorganisation de la vie. Cependant, ce schéma que beaucoup d'économistes jugeraient optimiste, dès lors qu'on considère que la réduction de l'homme à une entité consommatrice est une régression anthropologique, apparaît comme une hypothèse sérieuse sur la capacité des citoyens à prendre en charge l'histoire de leur collectivité, dans la mesure où elle repose avant tout sur une extension de la logique marchande dans des domaines où les enjeux culturels et identitaires la rendent inadéquate.

Le télétravail, présenté lui aussi comme facteur d'émancipation de l'individu face à la contrainte productive, est peu compatible avec l'hypothèse d'une relation entre travail et lien social. Des recherches sont en cours pour le moment sur la réelle signification de ces modes de production, et il ne convient pas d'en anticiper les résultats, mais on peut au moins se demander si toute la dimension relationnelle ainsi que le sentiment d'une possibilité de participer activement à la prise de décision dans l'entreprise ne risquent pas

d'être menacés par cette évolution. De plus, la virtualisation du lien professionnel situera celui-ci au milieu de la vie privée, ce qui pourrait pervertir sérieusement les relations telles qu'elles s'établissent, par exemple, au sein de la famille. Comment une jeune mère fera-t-elle comprendre à son enfant, auquel elle épargnera la garderie grâce au télétravail, qu'elle est en train de travailler, c'est-à-dire indisponible malgré sa présence ? Ce problème, en apparence anodin, prend toute sa signification lorsqu'on le généralise : il signifie qu'être présent ne signifie plus forcément être présent à l'autre.

Enfin, la question de la liaison automatique entre travail et lien social se pose au vu de l'évolution des techniques de management. On a pu dire avec raison que l'organisation taylorienne du travail était abrutissante ; on peut se demander sérieusement si la manière dont s'organise la production dans nombre d'entreprises, aujourd'hui encore, contribue vraiment à la production de citoyens libres, autonomes et critiques. Au pire, cette organisation reproduit les schémas relationnels qui prévalent dans les régimes totalitaires — les mouvements contre le harcèlement sexuel, par exemple, témoignent par leur simple existence du caractère non anecdotique de ce type de considérations. Au mieux, le schéma de pouvoir dans les entreprises s'apparente au despotisme éclairé, ce régime où le Prince daignait justifier ses décisions devant le public éclairé des bourgeois rassemblés dans l'espace public. Le plus souvent, ce qu'on appelle le «management participatif» consiste en l'utilisation des compétences spécifiques des travailleurs relatives à leur fonction, cette participation étant soigneusement distinguée à l'intervention dans les prises de décision stratégiques. Même dans les entreprises où la culture est la plus «égalitaire», l'impératif de profitabilité (et non de simple viabilité) n'est jamais remis en question ; le licenciement par IBM de plusieurs milliers de membres de sa «grande famille» illustre à merveille à quel point la vie au sein du monde productif n'a rien d'une socialisation à l'autonomie critique. A-t-on suffisamment pensé le caractère infantilisant de la relation professionnelle ?

Ces remarques, sans doute exagérément sévères, nous semblent indiquer l'inopportunité d'une focalisation sur la voie professionnelle dans l'hypothèse d'une lutte contre la désimplication sociale. Le discours de ceux qui plaident pour une telle centralité du travail est d'ailleurs significatif : qu'ils parlent en termes de cohésion, d'intégration ou d'insertion sociale, l'optique est presque toujours fonctionnaliste, la société étant envisagée comme une organisation machinique où chaque individu cherche la place qui lui est (en principe) réservée. À cet idéal, nous en préférons un autre en termes de participation ou d'implication sociale multiforme, insistant plus sur la nécessité de fournir aux acteurs sociaux les moyens d'influencer activement le cours de l'histoire de la collectivité dont ils font partie, en confrontant démocratiquement les projets qu'ils établissent ensemble.

POUR ÉVITER LES MALENTENDUS...

Cela ne signifie pas qu'il faille vouer aux gémonies les politiques visant au reclassement des personnes reléguées aux «marges¹» pour leur permettre

d'accéder à la dignité qui leur est due. Toutes les initiatives qu'on a mentionnées dans cet article, ainsi que d'autres dont nous n'avons pas connaissance, présentent l'avantage considérable d'être les seules propositions alternatives inventives et concrètes à des politiques qui ne tiennent aucun compte de facteurs «humains». Le propos que nous tenons vise seulement à préciser qu'elles ne deviennent réellement efficaces du point de vue du lien social que si elles participent d'une redéfinition plus globale de la place du travail dans le binôme contribution-rétribution. En outre, il tente de montrer que l'essentiel de ces politiques se trouve dans la manière dont elles sont appliquées concrètement, par les acteurs de terrain. Plus précisément, il cherche à sensibiliser ces acteurs à l'importance d'une prise en compte de l'axe de l'actualisation dans leurs décisions, et pas seulement à une définition du travail comme «moyen de gagner l'argent dont on a besoin pour s'intégrer». Non seulement il nous paraît absurde de s'opposer à ces politiques diverses et, selon nous, largement complémentaires, mais de plus, de nombreux arguments nous incitent à y voir les meilleures voies de promotion de cette reconsidération du travail. Premièrement, il apparaît évident que remettre en cause la centralité du travail dans l'existence individuelle n'est guère un discours tenable dans un contexte où ce travail devient un «bien rare» ; il est difficile d'admettre que ce dont on manque n'est pas forcément ce qui nous manque. Deuxièmement, la recherche entreprise sur le sens de l'activité professionnelle pour des jeunes femmes en situation de précarité nous a bien indiqué la réelle fonction polymorphe de cette activité dans la structuration de leur existence ; tout ce qui précède ne doit pas être compris comme la négation de ce rôle encore central du travail dans l'identité personnelle, mais seulement comme la dénonciation d'une sorte d'ergothérapie généralisée véhiculée par le sens commun. Troisièmement, il est évident que la peste n'a jamais préservé du choléra. Notamment, la remise en question radicale de l'idéologie de la consommation (reposant essentiellement sur une réduction du désir à l'envie) peut, par effet d'entraînement, conduire dans le contexte de mondialisation que nous connaissons, à un tassement important de la croissance, voire du produit intérieur. Quatrièmement, l'insistance exagérée sur la nécessité d'une diversification des modèles de sens de l'existence peut conduire à sacrifier un des acquis fondamentaux de l'État social : l'autonomie, permise par le caractère abstrait du médium monétaire ; des formes de communautarisme pourraient s'engouffrer dans la brèche ainsi creusée. Cette question de l'autonomie a été peu développée dans la présente réflexion, mais elle doit nécessairement être prise en compte dès lors qu'on prétend donner une dimension politique au discours.

Nous aimerions conclure ce texte, sans doute assez «impressionniste», par la formulation de deux paradoxes. Le premier est le paradoxe du maître nageur : face à une personne en train de se noyer, il n'est guère pertinent de se mettre à donner un cours de natation, ni de lui parler des joies de la plon

¹ Mais où sont les marges ? Comme le dit Riccardo Cappi : qu'un jeune cadre du «centre» se promène un soir dans les rues les plus glauques de St Gilles. Il n'aura pas précisément l'impression d'être l'expression de la norme dominante.

gée sous-marine; en revanche, tendre la perche de manière systématique est une manière d'assurer une maîtrise, de conforter le nageur dans l'idée que le sol ferme est, décidément, le seul lieu qui vaille. Ce paradoxe illustre la nécessité de trouver des moyens d'articuler au mieux la logique de l'urgence et la logique de la réflexion. Le second paradoxe concerne le comportement à adopter devant l'inventivité culturelle des «masses». Comme le dit Aragon, «la souffrance enfante des songes»; mais faut-il pour autant se réjouir de cette souffrance ? Certes, être dans le besoin peut libérer de l'idéologie de la consommation ; mais est-il permis de favoriser cette libération ? Ces deux paradoxes sont, d'une certaine manière des dilemmes quotidiennement résolus par chacun d'entre nous. Reste à comprendre, pour éventuellement l'amender, la démarche par laquelle nous la résolvons.

Emmanuel Belin

Emmanuel Belin est sociologue et aspirant au Fonds national de la recherche scientifique (F.N.R.S.).